

DU RADON DANS MA MAISON ?

Restitution des campagnes de mesure du radon dans l'habitat

PETR Pays Thur Doller

Janvier 2025 - mai 2025

www.grand-est.ars.sante.fr



Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE), ATMO Grand Est et l'Agence Régionale de Santé se sont associés pour faire connaître aux habitants des zones à potentiel radon élevé (niveau 3) du Grand Est les risques liés au radon et les moyens de limiter l'exposition.

L'ARS Grand Est a confié à **ATMO Grand Est** l'organisation et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de prévention sur le radon, gaz radioactif d'origine naturelle encore méconnu du grand public.

PETR du Pays Thur Doller s'est joint à cette démarche et a organisé une campagne de mesures du radon auprès des habitants de son territoire. En effet, **32 des 46 communes du territoire sont concernées par un potentiel radon significatif (Niveau 3).**

Ouvertes à tous les habitants d'un logement individuel, cette campagne avait pour objectif de mieux faire connaître la problématique du radon et de permettre à chacun de s'informer en mesurant la concentration en radon dans son logement grâce à la mise à disposition gratuite de détecteurs (ou dosimètres).

Une fois récupérés, les dispositifs ont été analysés et les résultats transmis individuellement aux propriétaires et occupants des logements, en même temps que des conseils et exemples de gestes simples pour faire baisser, si nécessaire, la concentration de radon dans les habitations.

RADON : DE QUOI S'AGIT-IL ? COMMENT LE MESURER ? COMMENT RÉDUIRE SON EXPOSITION ?

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols et les roches.

Il est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme « cancérigène pulmonaire certain » depuis 1987. En France, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac (près de 10% des décès).

Le radon pénètre dans les espaces clos, où il peut se concentrer à des niveaux élevés et exposer, à long terme, les occupants à un risque de cancer du poumon. Ce risque augmente significativement pour les fumeurs.

Sa concentration dans l'air d'une habitation dépend :

- des caractéristiques du sol et du bâtiment,
- de l'aération et du chauffage du logement.

SUIS-JE EXPOSÉ AU RADON DANS MON LOGEMENT ?

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a établi une carte du « potentiel radon » de chaque commune.

Dans une zone où le potentiel est significatif, il est conseillé de mesurer le radon à l'aide de détecteurs placés pendant 2 mois, durant la période de chauffe, dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment (salon, chambre).

Si la concentration en radon dans l'air intérieur est :

> 300 Becquerels/m³

Certains gestes simples permettent de réduire l'exposition.

> 1 000 Becquerels/m³

Un diagnostic approfondi et des travaux de remédiation doivent être envisagés.



PÉRIODE DE MESURES

DU 13 JANVIER 2025

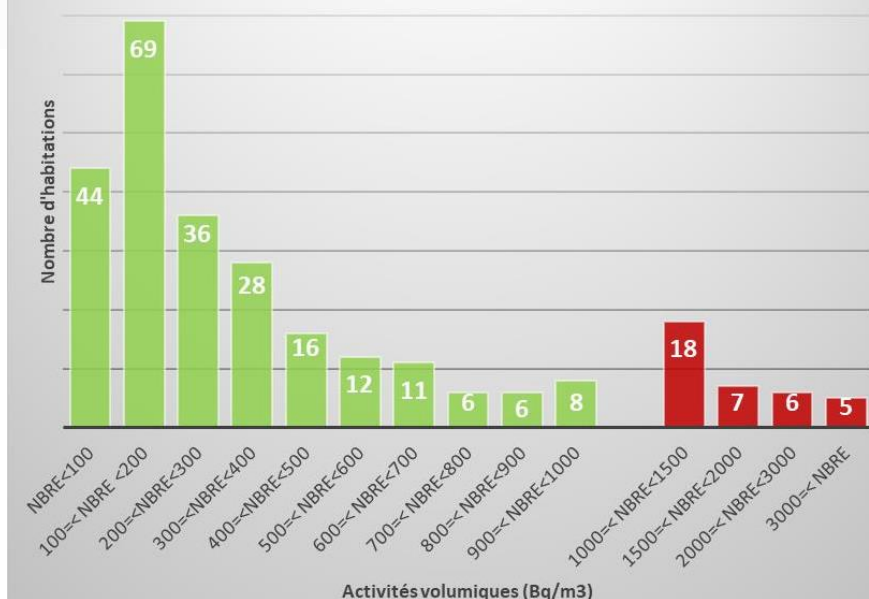
14 MAI 2025

Nombre de communes où des mesures ont été réalisées : 45 communes sur 46
Nombre de dosimètres distribués : **554**
(2 par foyer)
Nombre de dosimètres retournés : **546**

Nombre de mesures exploitables : **546**
Nombre de foyers concernés : **273**

Nombre de mesures valides¹ : **544**
Nombre de foyers avec mesures valides : **272**

Répartition des activités mesurées



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES MESURES²

90 Foyers présentent au moins 1 mesure

supérieure à 300 Bq/m³ mais inférieure à 1000 Bq/m³

Les habitants concernés ont été destinataires d'un courrier pour leur indiquer les mesures propres à abaisser la concentration en radon dans l'air intérieur

35 Foyers présente au moins une mesure

supérieure à 1000 Bq/m³

Les habitants concernés se verront proposer des contre-mesures pour confirmer ou infirmer les valeurs obtenues par auto-mesurage

55 % de Foyers

« conformes³ »



Mini

15 Bq/m³



MOYENNE

567 Bq/m³



Maxi :

11800 Bq/m³

MÉDIANE

260 Bq/m³

POTENTIEL RADON DES COMMUNES DU PETR

¹ Les mesures peuvent être invalidées si le lieu de pose du dosimètre et/ou la durée/période de pose sont inadaptés, ou si l'analyse n'a pas pu être réalisée par le laboratoire

² Pour ces résultats, les mesures effectuées dans des locaux non appropriés n'ont pas été prises en compte, la valeur maximale de chaque habitation a été considérée

³ Conforme= les mesures sont inférieures à 300 Bq/m³

